

Département du Cher
Commune d'ARÇAY
Liste des délibérations
Séance du 2 février 2024

Date de convocation : 29 janvier 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le deux du mois février à 18h54, les membres du Conseil Municipal dûment convoqué, se sont réunis à la salle du conseil de la mairie, sous la présidence de Monsieur Olivier NICOLAS, le premier adjoint au Maire

Présents : Aleksandar CENIC, Didier GIRAUD, Angélique METIVET, Olivier NICOLAS, Armand PLISSON, Jeanne ROMERO, Emmanuelle BOUYER, Marc MEUNIER

Excusés : Stéphane HAMELIN donne pouvoir à Armand PLISSON
Olivier STOJANOVIC donne pouvoir à Olivier NICOLAS

Secrétaire de séance : Mme Angélique METIVET

Délibération n° 2024-02-01 : Vote du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité Communautaire de Bourges Plus

Le conseil municipal **APPROUVE** avec 9 voix POUR et 1 voix ABSTENTION (A. CENIC)

Délibération n° 2024-02-02 : Modification des statuts de la Communauté d'Agglomération de Bourges Plus - Transfert de la compétence facultative en matière d'exploitation, d'entretien et d'aménagement des ouvrages hydrauliques existants et précisions en matière de commande publique

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité avec 10 voix POUR

Délibération n° 2024-02-03 : Vote pour la Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (G.E.P.U) - Convention de Mise à Disposition de la commune d'Arçay au profit de Bourges Plus

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité avec 10 voix POUR

Délibération n° 2024-02-04 : Présentation et vote pour solliciter la Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes de Bourges Plus ainsi que le plan de financement pour l'acquisition d'un véhicule communal

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité avec 10 voix POUR

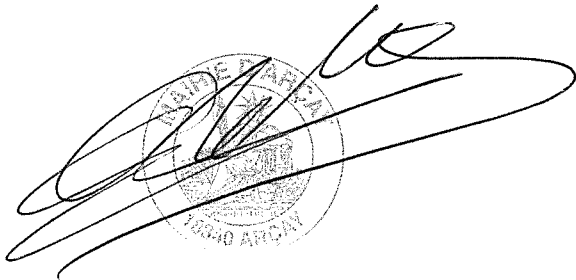
Délibération n° 2024-02-05 : Présentation et vote pour solliciter la Dotation Intercommunale de Solidarité aux Communes de Bourges Plus ainsi que le plan de financement pour la mise en conformité des sanitaires des bâtiments communaux

Le conseil municipal **APPROUVE** à l'unanimité avec 10 voix POUR

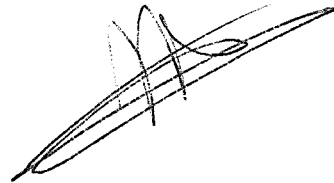
Délibération n° 2024-02-06 : Vote pour l'exonération de la Taxe Foncière des logements neufs économes en énergie

Le conseil municipal **N'APPROUVE PAS** avec 8 voix CONTRE et 2 voix POUR (O. NICOLAS, A. CENIC)

Monsieur Le 1^{er} adjoint au Maire,
Olivier NICOLAS

A handwritten signature in black ink, written over a circular official stamp. The stamp contains the text "MAIRIE DE BOURGES PLUS" at the top and "18400 ARÇON" at the bottom. The signature is a stylized, cursive script.

Mme la Secrétaire de séance
Angélique METIVET

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes.